



Bulletin d'information n°15
Du lundi 03 janvier au vendredi 07 janvier 2011
Semaine B

Le mot du Principal

Encore une année qui se termine. Pour tous, élèves, professeurs, agents et parents, les derniers jours ont été longs et la fatigue s'est fait de plus en plus sentir. C'est dire si les vacances sont bienvenues.

Profitons-en bien. A toutes et tous je souhaite donc d'heureuses fêtes.

Bien cordialement.

Planning prévisionnel de la semaine :

Lundi 3 janvier:

- **Collecte des inscriptions au DNB** par les PP pour les 31,32,34,35 et 36 pour transmission au secrétariat de direction.
- **Stage départemental de formation des infirmières scolaires** (9h00/17h00 en salle audio)

Mardi 4 janvier :

- **sortie des élèves de DP3** : (lycée agricole et lycée Jacques de Romas. Départ 9h00 derrière le gymnase. Le déjeuner est pris au restaurant d'application du lycée Jacques de Romas et est compris dans la facture de demi-pension du trimestre.
- **Collecte des inscriptions au DNB** par le PP pour les 33 pour transmission au secrétariat de direction.

Mercredi 5 janvier :

- **Association Sportive** : Rencontre départementale de step au gymnase Paul Dangla l'après-midi.

Jeudi 6 janvier:

Vendredi 7 janvier :

- **CVS Alexis Thom 31** : 11h00 bureau de M le Principal adjoint.
- **CVS Thomas Pezet 33** : 13h30 bureau de M Le principal adjoint.
- **CESC** : Education à la sexualité :
 - 34 M2-3(salle audio)
 - 31 S1-2(salle audio)
- **Séance de 2 heures en classe entière.** Dans le cadre de la préparation de cette intervention de Mme Herepe du centre de planification. Les élèves pourront faire part de leurs préoccupations dans ce domaine auprès de madame Marcoulet (infirmière). Il est demandé aux professeurs principaux de bien vouloir transmettre cette information aux élèves.

Vie de l'établissement :

- Nouvel élève en classe de 41 : **Thomas TEYSSIERAS**
- En raison de la recrudescence des vols dans les vestiaires il est recommandé aux professeurs d'EPS de veiller à la fermeture des portes
- Passages à l'infirmierie :

Lorsque l'infirmière est présente au collège (mardi, vendredi) :

Quand l'élève est en cours :

L'élève malade vient à l'infirmierie accompagné par un autre élève (délégué ou autre) muni de son carnet de liaison. L'enseignant ou le surveillant donne son autorisation en notant sur le carnet de liaison (p.7 « passages à l'Infirmierie) : la date et l'heure à laquelle l'élève a quitté le cours ou la permanence.

L'élève accompagnateur reçoit un billet de l'infirmière (où sera noté l'heure à laquelle les élèves sont arrivés à l'infirmierie) et retourne en cours ou en étude.

Le consultant sera reçu par l'infirmière puis retournera en cours ou sera évacué selon la décision de l'infirmière.

Pendant les interclasses et à la récréation :

Les élèves n'ayant pu être reçus à la fin de l'interclasse ou de la récréation retourneront en cours pour obtenir l'autorisation de l'adulte responsable de lui pendant la période à venir.

L'infirmière ne recevra pas, sauf urgence évidente, d'élèves non autorisés dans les règles.

L'infirmière informe la Vie scolaire des élèves restant alités à l'infirmierie et des élèves évacués.

Entre 12h et 14h :

L'élève demande l'autorisation à un surveillant de venir à l'infirmierie.

Quand l'infirmière n'est pas là :

Le personnel de Vie Scolaire accueille uniquement les élèves dans l'incapacité de suivre les cours pour assurer leur prise en charge par la famille.

En prévision :

- **Equipe de suivi de scolarisation de Lucas Fraigneau (52)** : élaboration du PPS, Lundi 10 janvier 13h00 salle 116.
- **Mardi 11 janvier :**
 - Réunion de lancement de « **L'Agenda21 scolaire** ». 14h00 bureau de M.le principal adjoint.
 - 17h15 : **réunion des coordonnateurs de disciplines et des professeurs principaux**. Validation du **socle commun** des connaissances et compétences. Présentation des nouvelles fonctionnalités du LPC (Livret personnel des compétences). Calendrier des opérations de validation et communication de la répartition des items à valider par discipline. Les clef OTP nécessaires pour l'utilisation du LPC seront distribuer aux collègues à l'issue de cette réunion.
 - L'établissement accueille une animation ZAP de Technologie.
- **Jeudi 13 janvier :** réunion du **CESC**, 17h15 en salle 116

Absences prévues :

M. CASSOLY : Mardi 4 janvier 2011 (sortie scolaire des élèves de DP3)

M. FLECHE : 5 et 6 janvier 2011

Mlle LACOUX : jeudi 6 janvier 2011

Mme REGNIER : jeudi 6 janvier 2011

Informations diverses :

❖ Lettre de la DAREIC :

- La 2^{ème} édition du Prix Hippocrène de l'Education à l'Europe est organisé par la fondation Hippocrène en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale.

En savoir plus : <http://www.fondation-hippocrene.fr/index.php?m1=4711&I=en>

- Echange poste pour poste (enseignants du 2nd degré) : des échanges poste pour poste entre des professeurs d'Anglais, titulaires des établissements publics français du second degré et des enseignants américains issus d'établissements publics ou privés sont organisés par les Etats-Unis.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2011.

En savoir plus : <http://www.ciep.fr/echposte/poste.php>

Si vous souhaitez avoir de plus amples informations la lettre de la DAREIC est disponible au secrétariat.

❖ Formation Word et Windows XP :

Un parcours de formation à distance sur Word et Windows XP est offert au PAF 2010/2011. Il reste des places disponibles. Date limite d'inscription le jeudi 6 janvier 2011. Si vous êtes intéressé, veuillez vous faire connaître auprès du secrétariat.

RAPPEL

❖ Avis de notation globale 2009/2010 :

Les avis de notation globale 2009/2010 des professeurs certifiés et des professeurs d'EPS sont à votre disposition au secrétariat. Merci de bien vouloir passer au secrétariat afin de les signer.

❖ Les inscriptions aux divers ateliers du *salon du livre de jeunesse* à Agen sont ouvertes.

Les descriptions des ateliers sont sur : <http://forum.salondulivreagen.fr/viewtopic.php?id=19>

❖ Modification du départ anticipé à la retraite pour les parents de 3 enfants :

La loi du 9 novembre 2010 met fin au dispositif de retraite anticipée mais avec des mesures transitoires.

La note d'information sur ces mesures est à votre disposition au secrétariat.

❖ Cessation progressive d'activité (CPA) :

La loi du 9 novembre 2010 modifie les dispositions du 31 mars 1982 concernant la CPA. Celles-ci sont abrogées à compter du 9 novembre 2010.

Cependant les personnels admis avant le 1^{er} janvier 2011 au bénéfice de la CPA, conservent ce dispositif.

Toutefois ils sont concernés par le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite.

❖ Notation pédagogique :

Des courriers relatifs à la revalorisation de la notation pédagogique des professeurs certifiés, d'EPS mise en place dans l'académie de Bordeaux à compter de cette année scolaire vont être adressées à l'ensemble des enseignants concernés via leur boîte mail I-PROF.

❖ Prêt bonifié à taux zéro :

Le dispositif d'attribution du prêt bonifié à taux zéro en faveur des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du ministère de l'Education Nationale prendra fin le 2 Février 2011. Cette date correspond à la signature de demande de prêt auprès de la Banque Postale.

❖ Modification de la date de départ à la retraite :

A partir du 1^{er} juillet 2011, la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites prévoit que la rémunération est interrompue au dernier jour d'activité, et que la pension est due à compter du 1^{er} du mois suivant. Il faut donc choisir comme date de départ à la retraite le dernier jour du mois.

Exemple : Pour un départ à la rentrée scolaire 2011, il faut indiquer comme date de départ le 31 août 2011. La pension sera alors versée à compter du 1^{er} septembre 2011.